



# S Y L L A B U S

## Droit des libertés fondamentales 1

---

- **Code Apogee de l'enseignement : DLUDK511 (sans TD)**
- **Titre de l'enseignement : Droit des libertés fondamentales 1**
  - Responsable de l'enseignement :
- **Nom de la formation :**
  - Responsable(s) pédagogique(s) de la formation : Professeur Nathalie Jacquinot
- **Niveau de formation : L3**
- **Période : S5**
- **Crédits ECTS :**
- **Langue d'enseignement : Français**
- **Modalité pédagogique : Présentiel**
- **Total heures :**
  - Heures CM : 33H
  - Heures TD :
- **Modalités d'évaluation :**
  - Contrôle terminal : Epreuve orale
  - Contrôle continu :
- **Chargé(s) de TD :**

## DESCRIPTION

- **Principaux thèmes abordés :**

Théorie des droits et libertés fondamentaux. Contenu des droits et libertés fondamentaux. Modes de protection.

- **Descriptif de l'enseignement :**

Le cours permet aux étudiants de disposer d'une vue globale du droit des libertés fondamentales. A travers la présentation de l'histoire et de la juridicisation des droits de l'homme il permet d'aborder l'affirmation ainsi que la théorie des droits fondamentaux. Il accorde une importance particulière à la protection de ces droits et notamment au mouvement de constitutionnalisation et d'internationalisation du droit des libertés qui a eu un impact considérable sur l'évolution du régime des libertés. Les différentes sources de ces droits seront ainsi étudiées de même que les modes de protection (protection par et contre l'Etat, garanties contentieuses et non contentieuses...). Le cours présente également les principaux droits et libertés.

- **Compétences attendues :**
- **Prérequis :**
- **Bibliographie :**

*Clause de non-responsabilité*

*Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.*

